



Le Comité Régional vous propose de découvrir l'activité Boxing Energy à travers la mise en place d'une séance type afin d'enrichir les séances d'animation.

Taux de satisfaction : 1ère formation

Taux de réussite : 1ère formation



Public :

- Pour tous les animateurs EPGV

Prérequis :

- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs :

- Rechercher et approfondir ses compétences
- Elargir son champ de savoir faire



Contenus pédagogiques :

- S'approprier le contenu d'une séance type Boxing Energy
- Revoir le décodage musical



Moyens techniques et pédagogiques :

- Formations centrées sur l'appropriation de savoir faire en lien avec la fonction d'animateur
- Réinvestissement et mise en pratique sur le terrain

Équipe d'encadrement :

- Directeur de Formation FFEPGV
- Intervenants expert métiers

Modalités de validation :

- Feuilles de présence
- Feuille d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation



Modalités de certification :

- Pour y accéder :
 - Avoir suivi intégralement la formation
 - Formation non certifiante
- L'Organisme de Formation : Attestation de formation



Points forts :

- Approfondir ses connaissances
- Optimiser ses compétences
- Enrichir son offre d'animation

Pour aller plus loin :

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, la formation Boxing Energy 29 février et 1er mars 2024, lieu à définir.

Cette formation continue vous permet d'être allégé du module Basic Tendance (prérequis à la formation Boxing Energy)

Volume Horaire : 7 heures de formation (1 jour)

centre de formation

Lieu de formation : CAMPUS DE DINARD



Date : DIMANCHE 2 JUILLET 2023

Effectifs min 6, max : 20 stagiaires

Date limite d'inscription : 1er juin 2023

Frais de la formation (7h) : 280 € Frais de dossier : 20 €

Action collective AFDAS : frais pédagogique , frais de déplacement (sur justificatif et co-voiturage fortement recommandé) et repas du midi pris en charge